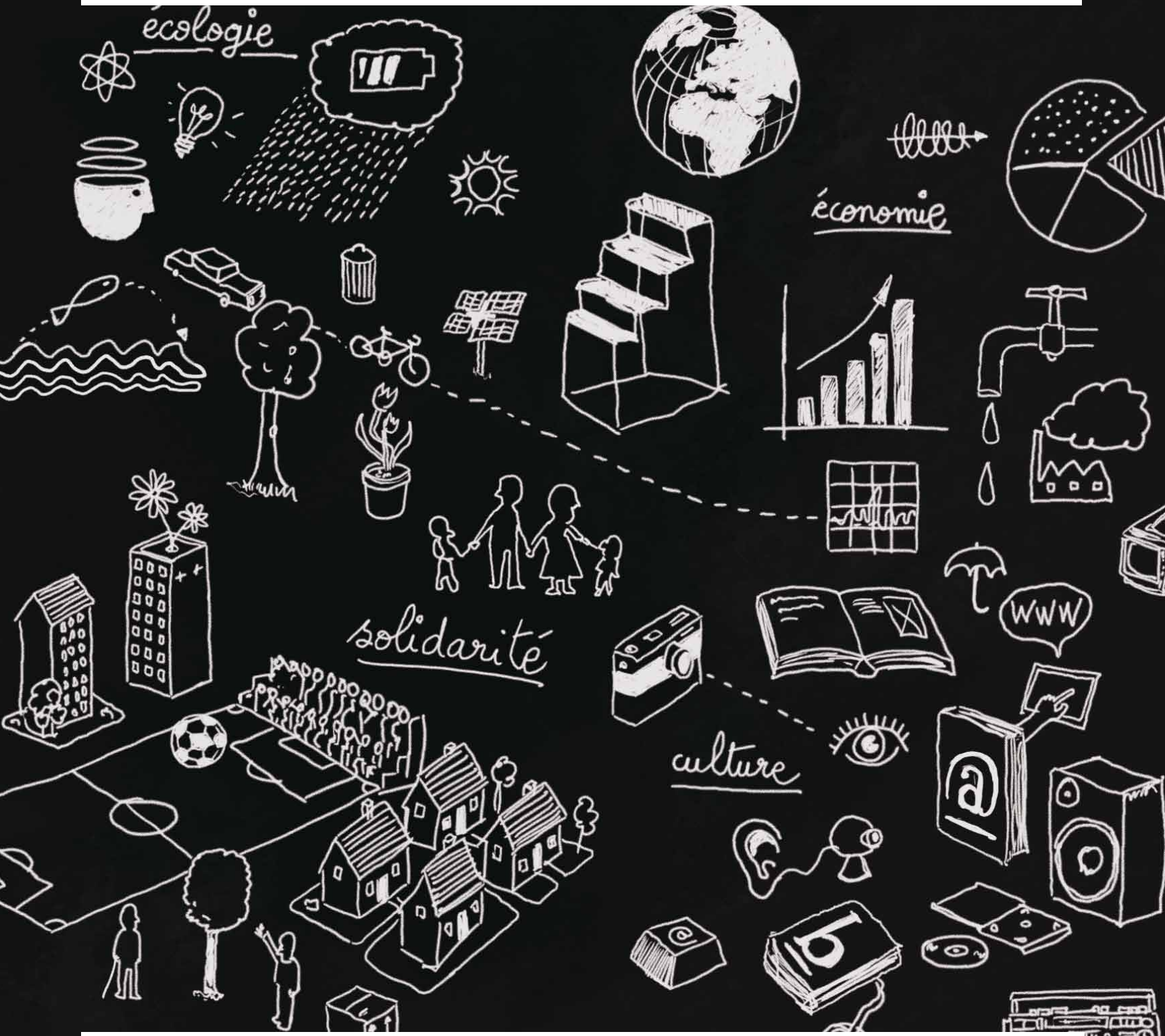


Un budget écologique et solidaire



SOMMAIRE

ENTRETIEN AVEC BERTRAND MERTZ

p.2

UN LOURD HÉRITAGE...

Situation laissée
par l'équipe précédente p.3
Premiers résultats obtenus
par l'équipe de Bertrand Mertz p.3

LES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2009

Les grands chantiers p.4
L'action sociale p.5
Le patrimoine municipal p.6
Les villages p.7
Les budgets annexes p.7-8

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

p.9

ÇA SE PASSERA EN 2009...



CRÉATION D'UNE MÉDIATHÈQUE

État du projet : lancement d'une étude de programmation.
Investissement 2009 : 50 000 €

CRÉATION DE 3 Z.A.C. (RIVE DROITE DE LA MOSELLE, OEUTRANGE, ÉTANGS DE ST-PIERRE)

État du projet : lancement d'études pour formaliser
la création des trois Z.A.C. à Thionville.
Investissement 2009 : 126 000 €



MISE EN PLACE D'UN « PLAN VÉLO »

État du projet : première phase
d'infrastructures correspondant
à la réalisation de 10 km
de pistes cyclables nouvelles.
Investissement 2009 : 530 000 €



CRÉATION D'UN CENTRE D'ARTS ET DE MUSIQUES ACTUELS

État du projet : lancement d'une étude
de programmation et ouverture
d'une salle de préfiguration.
Investissement 2009 : 300 000 €

ENTRETIEN AVEC BERTRAND MERTZ,
MAIRE DE THIONVILLE,
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA MOSELLE

« Nous devons respecter les contribuables Thionvillois »

Après un an de mandat, Bertrand Mertz
fait le point sur le budget 2009 de la Ville
et évoque les projets à venir...



Thionville-Infos: *Quelle est aujourd'hui la situation financière de la Ville de Thionville ?*

B.M.: *La dette est aujourd'hui de plus de 60 millions d'euros. À notre arrivée, nous avons constaté 20 millions d'euros de travaux non budgétés qui s'ajoutent aux 60 millions. Depuis un an avec mon équipe, nous sommes parvenus à stabiliser la situation grâce à une bonne gestion de la ville. À titre de comparaison, la dette de la Ville de Metz s'élève à 15 millions d'euros.*

T.-I.: *Qu'en est-il de ces 20 millions d'euros ajoutés au budget en juillet 2008 ?*

B.M.: *Comme je vous l'ai indiqué précédemment, des travaux d'investissement n'avaient pas été prévus au budget 2008, élaboré par l'équipe précédente. Il s'agit, par exemple, du Parvis de la Gare et du Parking de la Cour des Capucins, ainsi que les travaux du Théâtre, que nous avons décidé d'engager sans plus attendre, tout en modifiant le projet initial. Ce sont donc tout simplement les choix budgétaires de l'équipe précédente qui nous ont conduits à inscrire au budget ces 20 millions d'euros d'endettement supplémentaire.*

T.-I.: *Quels sont justement les coûts financiers qui incombent aujourd'hui aux Thionvillois ?*

B.M.: *Nous devons assumer les choix de l'équipe précédente et résoudre les problèmes laissés en héritage. Le projet des Capucins, par exemple, où les travaux sont déjà engagés - même si le chantier s'est arrêté temporairement à l'initiative de l'aménageur - représente 8,7 millions d'euros d'investissement pour 2009. Autre exemple, notre volonté est de réduire le coût du projet du Parvis de la Gare. En tant qu'élus, nous devons respecter les contribuables Thionvillois.*

T.-I.: *Comment jugez-vous l'état du patrimoine municipal de la Ville ?*

B.M.: *J'avais sous-estimé l'état de détérioration du patrimoine municipal, notamment des écoles et des équipements sportifs. Nous allons donc investir plus de deux millions d'euros cette année pour la rénovation du patrimoine municipal, qui a été presque totalement laissé à l'abandon.*

T.-I.: *Le budget de la Ville a été voté le 27 mars 2009 en Conseil Municipal. De ma-*

nière générale, comment qualifiez-vous ce budget 2009 ?

B.M.: *Le budget 2009 s'inscrit véritablement dans notre projet de ville : écologique et solidaire. Il répond essentiellement aux demandes des Thionvillois. Nous sommes très attentifs à leurs préoccupations. Nous allons sur le terrain à leur rencontre presque quotidiennement. Nous faisons remonter les besoins aux services municipaux immédiatement. Nous sommes très réactifs et impliqués.*

T.-I.: *Quels sont les domaines dans lesquels la Ville investira en 2009 ?*

B.M.: *De nombreux chantiers vont être commencés ou réalisés en 2009, notamment l'aménagement de pistes cyclables, des grosses réparations de voirie, la requalification de la Place Roland, la réhabilitation du Théâtre Municipal, le lancement d'études de programmation pour la future médiathèque et le Centre d'Arts et de Musiques Actuels...*

T.-I. : Qu'en est-il du budget de fonctionnement de la Ville ?

B.M. : Le budget de fonctionnement est important : plus de 70 millions d'euros. Aussi, les élus et le personnel communal se sont engagés à réaliser des économies de fonctionnement à tous les niveaux sur la période 2009-2013. L'objectif est de réaliser un million d'économie par an. Cela sera rendu possible par l'implication des agents de la Ville qui sont véritablement force de proposition.

T.-I. : Quelle sera la politique menée en matière de gestion du personnel ?

B.M. : Avec la participation active des élus en charge des ressources humaines, j'ai remis de l'ordre dans la gestion de l'administration communale. Un organigramme rationnel a été mis en place le 1^{er} juillet 2008. Bon nombre d'agents ont été valorisés par la reconnaissance de leur fonction et ce, dans la transparence et dans l'équité. Par ailleurs, un nouveau régime indemnitaire a été instauré. J'ai voulu qu'il soit transparent et impartial, avec un effort réalisé sur les petits salaires. Il n'est pas parfait mais nous l'améliorerons avec le temps.

T.-I. : Dernière question, allez-vous augmenter les impôts ?

B.M. : Non, nous n'augmenterons pas les impôts des Thionvillois. La Ville est déjà fortement fiscalisée. Dans le contexte économique difficile où nous sommes, il nous est apparu impensable de demander un effort fiscal supplémentaire aux Thionvillois, qui aurait d'abord pesé lourdement sur les foyers les plus modestes. C'est par la bonne gestion que nous allons rétablir la situation. Tout le monde doit s'y mettre. La Municipalité d'abord, qui a réduit le train de vie qui existait sous le mandat précédent. Ainsi, j'ai supprimé les espaces V.I.P. dans les grandes manifestations type Étoiles de la Gastronomie ou Montgolfiades. La consommation de champagne, par exemple, a été divisée par 4 en un an, soit 32 000 euros d'économie. Cela peut paraître anecdotique mais c'est surtout significatif d'une autre façon de concevoir la gestion municipale.

Lexique

La dette correspond à l'ensemble des emprunts contractés.

La Capacité d'Autofinancement (C.A.F.) mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de sa dette et de ses investissements.

C.A.F. nette = Recettes Réelles de Fonctionnement - Dépenses Réelles de Fonctionnement - Remboursement des emprunts (hors opérations exceptionnelles).

Un lourd héritage...

L'équipe précédente a laissé aux Thionvillois un héritage difficile avec une dette de plus de 60 millions d'euros au 1^{er} janvier 2008. L'équipe de Bertrand Mertz est parvenue à mesurer avec précision la situation financière de la Ville en adoptant une démarche fondée sur l'analyse des contraintes et des besoins, le tout dans un souci de concertation avec les Thionvillois.

Situation laissée par l'équipe précédente	Premiers résultats obtenus par l'équipe de Bertrand Mertz
Dette de la Ville au 31 décembre 2007 : 60, 4 millions d'euros qu'il conviendrait plutôt de situer à hauteur d'environ 80 millions d'euros, compte tenu des investissements décidés par l'équipe précédente et non budgétés en 2008 (+ 20 millions d'euros).	Dette de la Ville au 31 décembre 2008 : 59, 3 millions d'euros (- 1,1 million d'euros par rapport à 2007)
Capacité d'Autofinancement (C.A.F.) nette négative : - 0,4 million d'euros, ce qui signifie que l'épargne de gestion ne couvre pas le remboursement de la dette.	Capacité d'Autofinancement (C.A.F.) nette : 1,3 million d'euros (+ 1,7 million d'euros par rapport à 2007)

Pour information, l'exercice 2008 permet de trouver un autofinancement positif après deux années négatives. Ce résultat a été atteint grâce aux premières mesures de bonne gestion et d'économies réalisées en 2008.

Les décisions budgétaires pour 2009

À l'heure de la crise économique qui frappe le pays et nos voisins européens, les choix budgétaires thionvillois doivent plus que jamais correspondre aux attentes et aux besoins de la population dans tous les domaines : urbanisme, social, environnement, éducation, culture...

« Thionville-Infos » dresse un panorama des principales décisions votées en Conseil Municipal le 27 mars dernier.

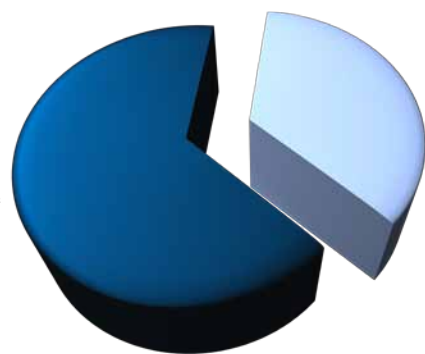
La section de fonctionnement : une meilleure gestion des compétences pour un meilleur service public

La section de fonctionnement est composée notamment des charges de personnel, des charges financières et des charges de gestion courante.

L'instauration du nouvel organigramme des services municipaux en juillet 2008 a permis d'identifier la qualité des agents dans leur fonction, c'est-à-dire de manière transparente et professionnelle.

Les charges financières baissent de 17 % en 2009 du fait de la renégociation d'un emprunt.

Les charges de gestion courante augmentent de plus de 8 % principalement en raison de la hausse de la contribution de la Ville au S.I.E.O.M. (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères).



■ Fonctionnement : 70.721.500,00 €
■ Investissement : 37.790.656,67 €
Budget Total : 108.512.156,67 €

La section investissement : des choix politiques au service des Thionvillois

Les grands chantiers

L'année 2009 marquera le lancement et la poursuite de grands travaux, notamment :

- la Cour des Capucins à hauteur de 8,7 millions d'euros,

- le Parvis de la Gare pour plus de 760 000 €.

Par ailleurs, d'autres dépenses interviendront, à savoir de grosses réparations de voiries, essentiellement des reprises de revêtement pour 800 000 € ou la réhabilitation du Théâtre Municipal avec un investissement de 500 000 € prévu au budget 2009. À cet égard, le Théâtre fermera ses portes le 30 juin prochain pour une réouverture prévue en 2011-2012.

La municipalité pourra également poursuivre la mise en œuvre de son projet de ville avec le lancement des Z.A.C. Rive droite, des Étangs de Saint-Pierre et d'Oeustrange sous forme de concession d'aménagement, ce qui n'aura pas une forte incidence sur le budget de la Ville.

De plus, des études de programmation seront lancées pour les futurs grands équipements culturels de Thionville, à savoir la médiathèque et le Centre d'Arts et de Musiques Actuels. L'ouverture d'un espace musique est également prévue dès septembre à la bibliothèque municipale - prémices de la médiathèque -, ainsi que d'une « musithèque » au Conservatoire de Musique (livres et revues spécialisés, prêt de CD et partitions aux élèves).



La Cour des Capucins: chantier suspendu à l'initiative de l'aménageur la société ALTAREA



Halte-Garderie « le Chat Perché »
aux Prés de St-Pierre



Loto à l'Espace St-Nicolas

L'action sociale

Dans un contexte économique où un nombre croissant de personnes sont touchées par les difficultés, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) amplifie sa mission de soutien et de solidarité auprès de nos concitoyens. Les secours et les aides d'urgence, qu'ils concernent le logement, l'énergie ou les bons alimentaires ont progressé de plus de 20% entre 2008 et 2009. Le C.C.A.S. ne se contente pas de gérer l'urgence. Il s'inscrit aussi dans la durée pour créer des dispositifs d'accompagnement et de soutien.

C'est pour cette raison, entre autres, que le projet virtuel d'épicerie solidaire a été retravaillé en partenariat avec les associations qui en seront les gestionnaires.

De la petite enfance aux seniors, le C.C.A.S. portera en 2009 des projets confirmant l'engagement solidaire de notre politique en faveur de tous les Thionvillois qui renforceront les liens intergénérationnels.

Preuve de la prise en compte du contexte économique, la Municipalité a décidé en début d'année d'affecter la totalité du budget de la cérémonie des vœux du Maire - qui a été supprimée - au C.C.A.S. soit un montant supplémentaire de plus 37 000€, destiné aux aides d'urgence.

Investissements dans le domaine de la petite enfance : 160 610 €

Aménagement de la cour de la Halte-Garderie « Le Chat-Perché » aux Prés de Saint-Pierre : 76 000 €

Création d'un abri-poussettes à la Halte-Garderie « Les Coccinelles » : 7 400 €

Installation de stores pare-soleil à la Crèche « Les Tourterelles » : 8 260 €

Climatisation de l'accueil de la structure Multi-Accueil « Petits pas » : 10 500 €

Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.), espace d'écoute, de rencontre et d'échanges, en référence à la Maison Verte impulsée par Françoise Dolto : 58 450 €

Actions pour les seniors : 425 500 €

Mise en place d'un « café des aînés » permettant de débattre, une fois par mois, sur un thème déterminé.

Développement d'activités à l'Espace Saint-Nicolas: repas dansant, atelier informatique, animations diverses.

Réflexion sur un accueil de jour et d'hébergement pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Reconduction du forum « Bien vivre son temps libre ».

Organisation de voyages et sorties cinéma, théâtre et séjours de vacances.

Création d'une université de la culture permanente.

Actions dans le domaine de la solidarité - vie associative : 187 000 €

Développement de l'accueil périscolaire dans le cadre du « Contrat Enfance Jeunesse », signé avec la C.A.F.

Soutien à la création de nouvelles associations : « Cancer au féminin », « Passage », « Amazone Team ».

Partenariat avec les associations oeuvrant dans le domaine de la santé.

Gestion de la Maison de Quartier de la Côte des Roses par le C.C.A.S., inscrite comme les autres centres socio-culturels comme outil de développement du lien social et d'animation des quartiers.

Soutien logistique et renforcement de l'aide aux associations caritatives : « Croix Rouge Française », « Restos du Cœur », « Collectif Thionvillois d'Action Humanitaire » (C.T.A.H.), « S.O.S. Biberons »...

Des travaux d'aménagement à hauteur de 80 000€ sont prévus en 2009 à l'Espace Saint-Nicolas de Thionville, ainsi que de grosses réparations du bâtiment « Villa Alexandra », nécessaires à l'Association Athènes, qui héberge les personnes en difficulté et favorise l'insertion professionnelle (montant des travaux : 255 765€).

Le patrimoine municipal

Les écoles

Le patrimoine municipal se doit d'être entretenu de façon régulière. Pourtant, le constat semble sans appel : la Ville de Thionville a accumulé du retard, en particulier pour ce qui est des fenêtres, des toitures ou encore de l'aspect extérieur des bâtiments.

Les établissements scolaires sont les plus touchés par ces dégradations. Dans de nombreuses écoles (Poincaré, Guentrange, Victor Hugo ou les Basses Terres par exemple), les fenêtres n'ont pas de «double vitrage» ou sont particulièrement abîmées, ce qui alourdit considérablement la facture énergétique de la ville.

La situation est identique pour les toitures. Des écoles comme l'élémentaire des Basses Terres, la maternelle Beaugard ou l'élémentaire de la Milliaire devront bénéficier d'une réfection de leur toiture à court terme avec isolation.

La Municipalité a mis en place un programme prévisionnel d'investissement dans les écoles qui présente l'avantage à la fois d'assurer la préservation du patrimoine bâti et de prendre en compte les économies d'énergie. Ainsi, ce programme prévoit :

- un plan pluriannuel de réfections des fenêtres,
- des travaux importants entrepris à l'école Poincaré,
- une toiture végétalisée réalisée à l'élémentaire de la Milliaire,
- une réfection des façades (ravalement et peinture) à l'école des Basses-Terres, à l'élémentaire Beaugard ou à la maternelle de Veymerange,
- des travaux de platerie et de maçonnerie dans les écoles de Veymerange et Élange.

Enfin, une enveloppe de plus de 100 000€ a été prévue pour des travaux de moindre ampleur, mais indispensables, qui seront réalisés pendant les vacances scolaires par des entreprises et des agents municipaux pour améliorer le confort et la sécurité des élèves.



L'école d'Élange
« les Semailles »

Les équipements sportifs

Les équipements sportifs souffrent également d'un état de vétusté général.

Sur les 13 gymnases municipaux, dont la majorité date des années 1960/1970, seuls les gymnases de la Côte des Roses et Colbert ont bénéficié de travaux de rénovation ces dernières années.

Les rénovations intérieures et extérieures les plus urgentes concernent le gymnase Léo Lagrange et celui de la Plaine.

Des travaux attendus par les clubs thionvillois sont enfin prévus, particulièrement :

- la réfection des installations électriques du stade de Guentrange (1^{ère} tranche) et de la toiture des vestiaires du tennis,
- l'extension des vestiaires de Garche et Volkrange,
- la réfection des deux courts de tennis de Beaugard,
- la pose de pare-ballons au terrain synthétique Jeanne d'Arc,
- la réfection du revêtement de l'aire multisports des Prés de St-Pierre,



Court de tennis de Beaugard

- divers travaux au Centre de Loisirs Nautiques, à la Salle Jean Burger, dans les locaux du Kayak Club, du Training Club canin, du Tennis du Parc...

Au total, plus de 700 000€ seront investis en 2009 pour la rénovation des équipements sportifs.

Les villages

Près d'un million d'euros sera investi dans les quartiers-villages en 2009 pour répondre aux attentes des habitants, trop longtemps oubliés et isolés.

L'Adjoint Délégué au Quartiers-Villages et les Conseillers Municipaux Délégués assurent une gestion de proximité avec les habitants par des permanences régulières tenues dans les Mairies de quartiers et par leur présence permanente sur le terrain.

Trois grands projets sont ainsi nés de cette concertation avec les habitants :

- Création d'un «city stade» (24 m x 12 m), à proximité de la rampe de skateboard à Garche, permettant la pratique du football, du basket et du handball pour les jeunes.

Coût du projet : 61 500 €

- Travaux de finition de voirie, Impasse des Fougères à Veymerange, pour permettre

l'urbanisation de parcelles à proximité.

Coût du projet : 54 000 €

- Extension du bâtiment du Centre St-Michel à Volkrange pour permettre le stockage du matériel nécessaire à l'association, lors de manifestations estivales.

Coût du projet : 30 000 €



Bâtiment du Centre St-Michel de Volkrange

Exemple du «city stade» à la Côte des Roses



Lexique

Le **budget** est divisé en deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La **section de fonctionnement** enregistre les opérations courantes qui se renouvellent fréquemment et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, prestations de service...).

La **section d'investissement** retrace les opérations relatives au patrimoine de la Ville. Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années.

Les budgets annexes

L'eau

Dans son rapport d'observations publié en 2008, la Chambre Régionale des Comptes de Lorraine a fermement contesté les résultats des comptes administratifs de l'eau.

Extrait du rapport d'observations :

« ...le service de l'eau étant constamment déficitaire de 2001 à 2006, il est vraisemblable que les budgets afférents à ce service pendant la période sous revue n'ont pas été adoptés en équilibre réel, ce qui est contraire aux dispositions de l'article L. 2224-1 du C.G.C.T. (*ndlr* Code Général des Collectivités Territoriales) selon lequel "les budgets des services publics à caractère industriel et commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes, doivent être équilibrés en recettes et en dépenses" ».

(...)

«...les restes à réaliser d'emprunts ont été déterminés de façon à limiter le financement attendu de la section de fonctionnement de telle sorte qu'il n'y ait pas lieu d'augmenter les tarifs acquittés par les usagers».

(...)

«...l'ancien ordonnateur (*ndlr* l'équipe précédente) a reconnu avoir recherché, par cette pratique, à ne pas augmenter les tarifs de l'eau.»

En suivant le raisonnement de la Chambre Régionale des Comptes, le prix de l'eau aurait dû être augmenté en 2004. Or, l'équipe précédente a fait le choix de financer les travaux d'investissement du réseau par l'emprunt, sans augmenter le prix de l'eau, creusant encore davantage la dette de la Ville.

Il est nécessaire aujourd'hui de rétablir un équilibre entre le prix de l'eau, la dette qui n'a pas cessé d'augmenter et le minimum d'investissement à réaliser pour maintenir un bon niveau de service public, conformément aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes.



Les agents municipaux chargés du ramassage des ordures ménagères au service des Thionvillois



Station de traitement des eaux de Thionville

De ce fait, le nouveau prix de l'eau s'élèvera en 2009 à 1,40€/m³, soit 12,1% d'augmentation sur la facture eau-assainissement. Pour information, la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville a voté l'augmentation de la taxe d'assainissement à hauteur de 8,9%.

Le Centre Funéraire de Thionville.

Dans un souci de simplification comptable, les budgets Crématorium et Service Extérieur des Pompes Funèbres (S.E.P.F.) ont fusionné cette année dans un même budget, intitulé « Centre Funéraire de Thionville ». Les tarifs appliqués en 2008 sont reconduits à l'identique en 2009, sans augmentation pour les familles endeuillées, qui continueront à bénéficier du professionnalisme des agents municipaux.

Le ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des déchets ménagers est assuré par le S.I.E.O.M. (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères), syndicat composé des communes de Terville et de Thionville. Le Syndicat a sollicité la Ville de Thionville pour une augmentation de sa contribution.

Face à de graves imprévisions de l'équipe précédente et dans un souci d'investissement, il est aujourd'hui nécessaire de procéder à une majoration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui passera de 8,52% à 9,23%.

Un budget maîtrisé

Pour la majorité municipale, maîtriser les dérives budgétaires de la période précédente est un engagement fort devant les Thionvillois.

Nous faisons les constats d'une gestion que nous avons qualifiée de «catastrophique», héritée de l'ancienne municipalité et d'une crise financière internationale provoquée par le système capitaliste arrivé en bout de course et engendrant les crises que nous connaissons aujourd'hui : économique, sociale, alimentaire et écologique. Notre budget a donc été élaboré sur la base des orientations suivantes : Tenir notre engagement de ne pas augmenter les impôts - Maîtriser la dette de la ville - Augmenter notre capacité d'auto financement par des économies sur le fonctionnement, non pas au détriment de la qualité des services

mais en évitant gaspillages et dépenses inutiles - Trouver le juste équilibre dans les investissements entre les nouvelles réalisations et la rénovation du patrimoine bâti, en particulier la remise en état des écoles, des gymnases et des centres socioculturels que nous avons trouvés très détériorés - Intégrer dans chacune de nos décisions la question climatique, la crise énergétique et la dégradation de la biodiversité - Maîtriser le coût du foncier pour favoriser l'accès au logement pour tous (3 programmes de ZAC) - Favoriser le développement économique - Soutenir nos concitoyens en difficulté notamment par l'augmentation des aides d'urgence - Développer une politique d'action sociale volontariste en dynamisant le partenariat et la complémentarité du tissu associatif.

Contrairement à l'opposition, qui ne reconnaît pas les échecs de sa gestion et de ses choix générateurs de la situation difficile de la ville, et qui persiste à vouloir induire en erreur la population par des déclarations mensongères tous azimuts, notre volonté est de répondre aux besoins réels de la population thionvilloise en l'associant par l'information, la consultation et la concertation à l'élaboration et à la réalisation de nos projets.

Notre budget est la traduction politique de nos choix, orientés en priorité vers le développement durable, l'écologie et la solidarité.

**Groupe majoritaire
Thionville Pour Tous.**

Que de la communication

Un an depuis le scrutin de 2008, le moment de dresser un premier bilan. Beaucoup de Com : une critique stérile des années passées ! Un rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui aura fait plus de bruit avant sa publication qu'après. Au final 20 Millions d'endettement supplémentaire...pas très clair ! Com toujours : les économies... Des manifestations taillées à la serpe, des illuminations de Noël décevantes, l'annulation médiatisée des Voeux pour un don au CCAS (don qui par le jeu des subventions d'équilibre reviendra à la ville). Des subventions fractionnées inefficaces pour les associations. Com encore : un projet écologique séduisant sur les étangs St Pierre mais au bord d'une autoroute saturée ! Com enfin : une médiathèque, utile, mais au financement imprécis. Et deux questions importantes : A l'heure d'internet

dans tous les foyers, la conception prévue est-elle pertinente ? Les Thionvillois doivent-ils être seuls à payer la facture pour un équipement qui concerne les populations au-delà de la commune ? Une salle de Musiques Actuelles ? Doit-on renoncer aux efforts de synergie culturelle lorsqu'il serait plus judicieux de mutualiser ces infrastructures avec nos communes voisines ?

Et la Com, ça demande une structure : le maire a renforcé son cabinet d'une pléthore de nouveaux personnels pour orchestrer son rayonnement. En parallèle, des mises au placard, des contrats non renouvelés, une gestion indemnitaire sans concertation avec les syndicats, et en conséquence une grogne, et de la désorganisation dans certains services.

Il faudra attendre 2010 pour une épicerie solidaire, rien sur le projet d'hospitalisation

de jour pour les malades atteints d'Alzheimer et silence sur synergie santé.

En résumé, la majorité continue ce qui a été entrepris avant, inaugure nos réalisations et pose les premières pierres de nos projets.

Merci d'avoir pris le temps de lire les 2080 caractères « autorisés » pour l'expression de l'opposition ! Rendez vous sur le site de l'opposition www.oppositionmunicipale-thionville.org

**Le groupe municipal
d'opposition.**

ÇA SE PASSERA EN 2009...



RÉPARATION DE LA COURSIÈRE
DU BEFFROI
Investissement 2009 : 180 000 €

RÉHABILITATION DU PARCOURS
DE SANTÉ D'ELANGE
Investissement 2009 : 39 000 €



TRAVAUX
D'ENTRETIEN
DU CENTRE
DE LOISIRS
NAUTIQUES
Investissement 2009 :
210 000 €



RÉHABILITATION
DU THÉÂTRE MUNICIPAL
Investissement 2009 : 500 000 €



REQUALIFICATION DE LA PLACE
ROLAND POUR AMÉLIORER
LE CADRE DE VIE DES HABITANTS
Investissement 2009 : 210 000 €

Thionville Infos Spécial Budget 2009 - n°3

Directeur de la publication : Bertrand MERTZ

Rédacteur en chef :
Jean-Philippe DELECROIX

Rédaction : Pierre LOGETTE

Conception & Réalisation : Bunker Palace sa

Crédit photo : Bruno COLLIN

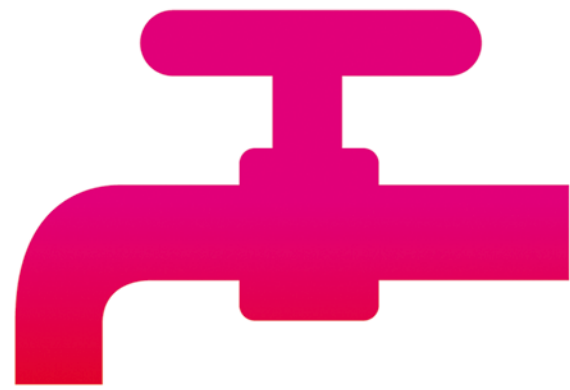
Impression : Est Imprimerie

Tirage : 24.000 exemplaires

Thionville Infos
Ville de Thionville
cour du Château 57100 Thionville

Imprimé sur papier sans bois

Dépôt légal à parution



PASSEZ AU DURABLE 

ÇA MARCHE !



1^{ER} AU 7 AVRIL
SEMAINE DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE
À THIONVILLE



www.mairie-thionville.fr

